41e Année N° 197

ÉTUDES TRADITIONNELLES

LE VOILE D'ISIS

MAI 1936



RÉDACTION ET ADMINISTRATION
CHACORNAC FRÈRES
11, Quai Saint-Michel, 11
PARIS (Ve)

ÉTUDES TRADITIONNELLES

LE VOILE D'ISIS

41e Année — Mai 1936 — N° 197

DES QUALIFICATIONS INITIATIQUES

(*Suite*) (1).

Après les considérations d'ordre général que nous avons exposées dans la première partie de cette étude, il nous faudrait, pour préciser davantage, donner des exemples bien définis des conditions requises pour l'accession à telle ou telle forme initiatique, et en montrer dans chaque cas la véritable signification ; mais un tel exposé, quand il doit s'adresser à des Occidentaux, est rendu fort difficile par le fait que ceux-ci ne connaissent qu'un nombre extrêmement restreint de ces formes initiatiques, et que des références à toutes les autres risqueraient de rester entièrement incomprises. Encore tout ce qui subsiste en Occident des anciennes organisations de cet ordre est-il bien amoindri à tous égards, et il est aisé de s'en rendre compte plus spécialement en ce qui concerne la question même dont il s'agit présentement : si certaines qualifications y sont encore exigées, c'est bien plutôt par la force de l'habitude que par une compréhension quelconque de leur raison d'être ; et, dans ces conditions, il n'y a pas lieu de s'étonner s'il arrive parfois que des membres de ces organisations protestent contre le main-

1. Voir n° 196, avril 1936, pp. 119 et suiv.

tien de ces qualifications, où leur ignorance ne voit qu'une sorte de vestige historique, un reste d'un état de choses disparu depuis longtemps, en un mot un « anachronisme » pur et simple. Cependant, comme on est bien obligé de prendre pour point de départ ce qu'on a le plus immédiatement à sa disposition, cela même peut fournir l'occasion de quelques indications qui, malgré tout, ne sont pas sans intérêt, et qui, bien qu'ayant surtout à nos yeux le caractère de simples « illustrations », n'en sont pas moins susceptibles de donner lieu à des réflexions d'une application plus étendue qu'il ne pourrait le sembler au premier abord.

Comme nous l'avons déjà dit à diverses reprises, il n'y a plus guère dans le monde occidental, comme organisations initiatiques pouvant revendiquer une filiation traditionnelle authentique (condition en dehors de laquelle, rappelons-le encore une fois, il ne saurait être question que de « pseudo-initiation »), que le Compagnonnage et la Maçonnerie, c'est-à-dire des formes initiatiques basées essentiellement sur l'exercice d'un métier, et, par conséquent, caractérisées par des méthodes particulières, symboliques et rituelles, en relation directe avec ce métier lui-même. Seulement, il y a ici une distinction à faire : dans le Compagnonnage, la liaison originelle avec le métier s'est toujours maintenue, tandis que, dans la Maçonnerie, elle a disparu en fait ; de là, dans ce dernier cas, le danger d'une méconnaissance plus complète de la nécessité de certaines conditions, pourtant inhérentes à la forme initiatique même dont il s'agit. En effet, dans l'autre cas, il est évident que tout au moins les conditions voulues pour que le métier puisse être exercé effectivement, et même pour qu'il le soit d'une façon aussi adéquate que possible, ne pourront jamais être perdues de vue, même si l'on n'y envisage rien de plus que cela, c'est-à-dire si l'on ne prend en considération que leur raison extérieure, et si l'on oublie leur raison plus profonde et proprement initiatique. Au contraire, là où cette raison profonde n'est pas moins oubliée et où la raison extérieure elle-même

n'existe plus, il est assez naturel en somme (ce qui, bien entendu, ne veut pas dire légitime) qu'on en arrive à penser que le maintien de semblables conditions ne s'impose en aucune façon, et à ne les regarder que comme des restrictions gênantes, voire même injustes (c'est là une considération dont on abuse beaucoup à notre époque, conséquence de l'« égalitarisme » destructeur de la notion de l'« élite »), apportées à un recrutement que la manie du « prosélytisme » et la superstition démocratique du « grand nombre », traits bien caractéristiques de l'esprit occidental moderne, voudraient faire aussi large que possible, ce qui est bien une des causes les plus certaines et les plus irrémédiables de dégénérescence pour une organisation initiatique.

Au fond, ce qu'on oublie en pareil cas, c'est tout simplement ceci : si le rituel initiatique prend pour « support » le métier, de telle sorte qu'il en est pour ainsi dire dérivé par une transposition appropriée (et sans doute faudrait-il, à l'origine, envisager plutôt les choses en sens inverse, puisque le métier ne représente véritablement qu'une application contingente des principes auxquels l'initiation se rapporte directement), l'accomplissement de ce rituel, pour être réellement et pleinement valable, exigera des conditions parmi lesquelles se retrouveront celles de l'exercice même du métier, la même transposition s'y appliquant également, et cela en vertu des correspondances qui existent entre les différentes modalités de l'être ; et, par là, il apparaît clairement que, comme nous l'avons indiqué précédemment, quiconque est qualifié pour l'initiation, d'une façon générale, ne l'est pas par là même indifféremment pour toute forme initiatique quelle qu'elle soit. Nous devons ajouter que la méconnaissance de ce point fondamental, entraînant la réduction toute profane des qualifications à de simples règles corporatives, apparaît, du moins en ce qui concerne la Maçonnerie, comme liée assez étroitement à une méprise sur le vrai sens du mot « opératif » ; mais, comme des explications plus complètes là-dessus nous entraîneraient trop

loin, et comme elles impliquent d'ailleurs des considérations d'une portée initiatique tout à fait générale, nous préférons les réserver pour le moment, et nous nous proposons d'en faire par la suite le sujet d'un article spécial.

Ainsi, si l'initiation maçonnique exclut notamment les femmes (ce qui, nous l'avons déjà dit, ne signifie nullement que celles-ci soient inaptes à toute initiation), et aussi les hommes qui sont affectés de certaines infirmités, ce n'est point tout simplement parce que, anciennement, ceux qui y étaient admis devaient être capables de transporter des fardeaux ou de monter sur des échafaudages, comme certains l'assurent avec une déconcertante naïveté ; c'est que, pour ceux qui sont ainsi exclus, l'initiation maçonnique comme telle ne saurait être valable, si bien que les effets en seraient nuls par défaut de qualification. On peut dire d'abord, à cet égard, que la connexion avec le métier, si elle a cessé d'exister quant à l'exercice extérieur de celui-ci, n'en subsiste pas moins d'une autre façon plus essentielle, en tant qu'elle demeure nécessairement inscrite dans la forme même de cette initiation ; si elle venait à en être éliminée, ce ne serait plus l'initiation maçonnique, mais quelque autre chose toute différente ; et, comme il serait d'ailleurs impossible de substituer légitimement une autre filiation traditionnelle à celle qui existe en fait, il n'y aurait même plus alors réellement aucune initiation. C'est pourquoi, là où il reste encore tout au moins, à défaut d'une compréhension plus effective, une certaine conscience plus ou moins obscure de la valeur propre des formes rituéliques, on persiste à considérer les conditions dont nous parlons ici comme faisant partie intégrante des *landmarks* (le terme anglais, dans cette acception « technique », n'a pas d'équivalent exact en français), qui ne peuvent être modifiés en aucune circonstance, et dont la suppression ou la négligence risquerait d'entraîner une véritable nullité initiatique.

Maintenant, il y a encore quelque chose de plus : si l'on examine de près la liste des défauts corporels qui sont con-

sidérés comme des empêchements à l'initiation, on constatera qu'il en est parmi eux qui ne semblent pas très graves extérieurement, et qui, en tout cas, ne sont pas tels qu'ils puissent vraiment s'opposer à ce qu'un homme exerce le métier de constructeur ; c'est donc qu'il n'y a là encore qu'une explication partielle, bien qu'exacte dans toute la mesure où elle est applicable, et que, en outre des conditions requises par le métier, l'initiation en exige d'autres qui n'ont plus rien à voir avec celui-ci, mais qui sont uniquement en rapport avec les modalités du travail rituélique, envisagé d'ailleurs non pas seulement dans sa « matérialité », si l'on peut dire, mais surtout comme devant produire des résultats effectifs pour l'être qui l'accomplit. Ceci apparaîtra d'autant plus nettement que, parmi les diverses formulations des *landmarks* (car, bien que non écrits en principe, ils ont cependant été souvent l'objet d'énumérations plus ou moins détaillées), on se reportera aux plus anciennes, c'est-à-dire à celles qui remontent à une époque où les choses dont il s'agit étaient encore connues, et même, pour quelques-uns tout au moins, connues d'une façon qui n'était pas simplement théorique ou « spéculative », mais réellement « opérative », dans le vrai sens auquel nous faisions allusion plus haut. En faisant cet examen, on pourra même s'apercevoir d'une chose qui, assurément, semblerait aujourd'hui tout à fait extraordinaire à certains s'ils étaient capables de s'en rendre compte : c'est que les empêchements à l'initiation, dans la Maçonnerie, coïncident presque entièrement avec ce que sont, dans l'Eglise catholique, les empêchements à l'ordination.

Ce dernier point est encore de ceux qui, pour être bien compris, appellent quelque commentaire, car on pourrait, à première vue, être tenté de supposer qu'il y a là une certaine confusion entre des choses d'ordre différent, d'autant plus que nous avons souvent insisté sur la distinction essentielle qui existe entre les deux domaines initiatiques et religieux, et, par conséquent, entre les rites qui se rapportent

respectivement à l'un et à l'autre. Cependant, il n'est pas besoin de réfléchir bien longuement pour comprendre qu'il doit y avoir des lois générales conditionnant l'accomplissement des rites, de quelque ordre qu'ils soient, puisqu'il s'agit toujours, en somme, de la mise en œuvre de certaines influences spirituelles, quoique le but en soit naturellement différent suivant les cas. D'un autre côté, on pourrait aussi objecter que, dans le cas de l'ordination, il s'agit proprement de l'aptitude à remplir certaines fonctions, tandis que, pour ce qui est de l'initiation, nous avons au contraire insisté précédemment sur le fait que les qualifications requises pour la recevoir sont distinctes de celles qui peuvent être nécessaires pour exercer en outre une fonction dans une organisation initiatique (fonction concernant principalement la transmission de l'influence spirituelle) ; et il est exact que ce n'est pas à ce point de vue des fonctions qu'il faut se placer pour que l'analogie soit véritablement applicable. Ce qu'il faut considérer, c'est que, dans une organisation religieuse du type de celle du Catholicisme, le prêtre seul accomplit activement les rites, alors que les laïques n'y participent qu'en mode « réceptif » ; par contre, l'activité dans l'ordre rituélique constitue toujours, et sans aucune exception, un élément essentiel de toute méthode initiatique, de telle sorte que cette méthode implique nécessairement la possibilité d'exercer une telle activité. C'est donc, en définitive, cet accomplissement actif des rites qui exige, en dehors de la qualification proprement intellectuelle, certaines qualifications secondaires, variables en partie suivant le caractère spécial que revêtent ces rites dans telle ou telle forme initiatique, mais parmi lesquelles l'absence de certains défauts corporels joue toujours un rôle important, soit en tant que ces défauts font directement obstacle à l'accomplissement des rites, soit en tant qu'ils sont le signe extérieur de défauts correspondants dans les éléments subtils de l'être. C'est là surtout que nous voulions en arriver dans cette partie de notre exposé ; et, au fond,

ce qui paraît s'y rapporter plus spécialement à un cas particulier, celui de l'initiation maçonnique, n'a été pour nous que le moyen le plus commode d'introduire ces considérations, qu'il nous restera encore à rendre plus précises à l'aide de quelques exemples déterminés d'empêchements dus à des défauts corporels ou à des défauts psychiques manifestés sensiblement par ceux-ci.

(*A suivre.*)

RENÉ GUÉNON.

LES ORIGINES DE L'ART

La question des origines de l'art peut être abordée par deux côtés, inséparables et complémentaires, le côté historique et le côté logique. On peut d'abord essayer de situer dans le temps le moment où apparaissent pour la première fois des œuvres façonnées par la technique manuelle : c'est la méthode de l'archéologie préhistorique. On peut, d'autre part, étudier la genèse de l'art dans l'esprit de l'homme en dehors de toute considération d'époque : c'est la méthode de l'esthétique.

Ces deux ordres d'étude sont liés, de telle sorte qu'une solution historique quelconque amène avec elle son *double* logique et réciproquement. Ainsi les croyances anciennes sur la préhistoire humaine étaient déduites de l'esthétique traditionnelle, tandis qu'aujourd'hui l'esthétique n'est plus qu'une annexe de l'archéologie officielle, qui assimile le primitif avec le « sauvage » et avec l'enfant. Nous aborderons aujourd'hui le problème sous l'angle historique, réservant pour une prochaine étude la critique de l'esthétique moderne.

Pour situer l'apparition de l'art dans la suite des siècles, il faut d'abord se mettre d'accord sur un ensemble de considérations relatives aux différentes époques de la préhistoire et à l'état primitif de l'homme, considérations que le point de vue choisi, c'est-à-dire l'origine de l'art, est particulièrement apte à légitimer. En effet s'il est une erreur capitale qui vicie les idées modernes, dans tous les domaines, c'est bien celle de progrès. Or en art ce mot n'a aucun sens. Entre un bison dessiné en ocre sur les parois de la grotte d'Altamira par un artiste magdalénien et un lévrier de Pisanello

ou même un lion de Barye, on ne peut dire qu'il y ait « progrès ». L'art place les œuvres de l'homme sur un plan de continuité, d'égalité et de *constance*, qui libère la raison moderne du plus grave obstacle qu'elle rencontre dans la compréhension des cycles tels que la tradition en enseigne la succession. L'art ne progresse pas. Son origine est toujours actuelle puisqu'elle se place au delà même du psychique. Il n'est pas besoin d'être enfant pour débuter, un véritable artiste débute tous les jours. On n'est artiste qu'à ce prix. C'est presque là une définition.

Débarrassés de ce préjugé nous sommes plus apte à comprendre certains faits qui arrêtent encore les préhistoriens, comme la supériorité relative des races paléolithiques plus anciennes en fait de sculpture, ou bien la décadence brutale, la quasi-disparition de l'art des Magdaléniens à l'aurore du néolithique, tandis qu'apparaît une race nouvelle, moins douée pour les arts mais jouissant d'un degré de « civilisation plus élevée ». Problème en effet insoluble pour la science archéologique, mais qui peut recevoir des doctrines traditionnelles une claire explication.

Tout le secret réside dans l'idée que l'on se fait du « primitif ». Pour un esprit contemporain, il est difficile, il est presque impossible de séparer dans l'homme ce qu'il *est* et ce qu'il *a*, son *être* et son *avoir*, de comprendre que l'*avoir*, c'est-à-dire le matériel entier de la civilisation, ne peut prospérer qu'aux dépens de l'*être*, donc que la « civilisation » moderne est une excroissance monstrueuse qui a vidé l'homme de son intime substance, en la matérialisant au-dessus de lui comme un fardeau, autour de lui comme une prison, en lui comme un virus, et dont la ruine inévitable et nécessaire le laissera délivré sans doute, mais démuni et moribond.

L'autonomie, l'autarchie du primitif est pour nous inconcevable. L'indépendance absolue d'un homme qui satisfait lui-même à tous ses besoins, qui retient en lui toutes ses puissances parce qu'il reste consciemment lié à sa nour-

ricière et féconde origine, l'inattaquable et invisible empire d'une personnalité n'est pas compris du « civilisé » qui se met à la place de cet être et s'imagine ravalé à l'animalité, seul, faible, pauvre et nu, tel qu'il pourra peut-être se trouver demain, mais tel qu'il n'a sûrement jamais vécu dans le passé.

Pour comprendre la vie de ces hommes, vêtus de peaux de bêtes et qui se nourrissaient sans fatigue des fruits de la terre, il faut admettre chez eux, par compensation et par équilibre, une spiritualité d'autant plus haute qu'elle n'était gênée autour d'eux par aucun artifice. Cet état correspond encore à celui de tous les peuples pasteurs, à celui des patriarches qui récitaient la Bible ou le Koran, dont le contenu dogmatique et la perfection formelle sont inconciliables avec la théorie moderne du « primitif ».

Sans doute l'art plastique, que nous avons ici en vue, ne se développera que plus tard avec les néolithiques agriculteurs et sédentaires, avec les créateurs de ces villes, qui, comme on l'a dit justement, constituent toute la « civilisation ».

Mais même au temps d'errance et de nomadisme originel — plus « naturel » que l'ultérieure sédentarité — alors que la tradition se maintenait à ces hauteurs sublimes de connaissance et de poésie dont la Bible et les Védas nous conservent des reflets diminués et incompris, l'art plastique jouait son rôle puisque dans toutes ses manifestations, il était et il reste encore la fixation symbolique d'une pensée.

D'ailleurs, au point de vue historique qui est ici le nôtre, on peut dire que (abstraction faite des théories qui sont absurdes) les découvertes de la science préhistorique ne s'opposent nullement aux doctrines traditionnelles et que bien au contraire ces découvertes reçoivent des doctrines une complète et seule valable explication.

Si nous essayions de le montrer, la première tâche qui nous incomberait serait de dresser une table d'exacte concordance entre les chronologies ancienne et moderne, entre

celle qu'enseigne, par exemple, la tradition hindoue et celle qu'adoptent, provisoirement, les archéologues contemporains. Tilak, l'auteur d'un livre souvent cité, *The Arctic Home in the Veda*, s'est essayé jadis à cette confrontation. Mais comme la science moderne est aussi variable que l'erreur, que les dates aujourd'hui admises s'enfoncent dans le passé considérablement plus loin qu'elles ne le faisaient au moment où l'auteur hindou écrivait, il est plus sage de nous abstenir de recommencer son essai et de nous contenter de quelques larges repères.

Il est relativement facile de concilier en gros la succession des divers *manvantaras* avec les révolutions cosmiques suivies de périodes glaciaires, dont la géologie reconnaît aujourd'hui l'existence (1). Il est probable en effet que le début de l'actuel *manvantara* correspond à la dernière époque glaciaire, contemporaine de cet âge que les archéologues nomment le paléolithique inférieur (2).

L'*origine* de l'art ne peut donc pas être cherché plus haut, au sens matériel où nous prenons ici le mot origine. Rien d'*humain*, sinon le germe biologique mystérieux qui a présidé à une nouvelle renaissance, n'a pu en effet franchir le gouffre de la dernière catastrophe cosmique.

L'art proprement dit apparaît dans les fouilles beaucoup plus tard, au niveau du paléolithique supérieur, aux âges aurignacien, solutréen et magdalénien, ce qui le ferait remonter ainsi au milieu de l'actuel *manvantara*. La période

1. On expliquait jadis les périodes glaciaires et les refroidissements de la surface terrestre par la variation d'obliquité de la rotation du globe. On reconnaît aujourd'hui la faiblesse de cette hypothèse. Peut-être, sans nier toutefois l'aspect astronomique de la question, faudrait-il faire intervenir ici la baisse de température qui accompagne toute *détente*, toute éruption d'amplitude cosmique, correspondant au début d'une période nouvelle. Sur ces *fins du monde* et leur concordance, je me permets de citer un ouvrage peu connu et qui est cependant un des plus clairs et complets, c'est celui de HENRI LUKEN, *Les Traditions de l'Humanité ou la révélation primitive de Dieu parmi les Païens*, traduction de Ph. van der Haegen, deux volumes. Paris, Tournai 1862. Il comporte à la fin une angélologie comparée.

2 Contrairement à ce qui semblerait logique, le paléolithique *inférieur* est le plus ancien. Les archéologues qui l'ont baptisé étaient des fouilleurs et les plus anciens vestiges leur sont apparus en effet placés sous tous les autres.

azilienne, plus récente, empiéterait sur le *Kali-Yuga* et avec l'apparition des néolithiques — qui seraient nos pères — nous pénétrerions dans la zone historique très large qui va de l'Egypte prédynastique jusqu'aux Celtes de l'âge du bronze.

A cette très générale distribution dans le temps devrait succéder une fixation dans l'espace. Il nous faudrait dresser la topographie planétaire, si l'on peut dire, de ces civilisations disparues, qui n'ont laissé comme signatures que des *graffiti* sur des parois de rocher.

Or l'Europe seule, moins encore, les seuls pays occidentaux ont été fouillés depuis longtemps avec méthode et continuité. Comment donc la science préhistorique ose-t-elle conclure sans posséder en mains toutes les pièces du procès ? Comment imaginer la civilisation de ces peuples notoirement nomades comme s'ils étaient sédentaires, de ces peuples venus d'une patrie inconnue comme s'ils étaient autochtones ; comment les juger par les seules traces de leurs passages dans trois ou quatre petits pays européens ? Comment, même au cas hypothétique où toutes les terres du globe eussent été fouillées, ne pas admettre la possibilité de l'engloutissement de contrées entières sous la montée des océans post-glaciaires, en un temps où le tracé des continents et la courbe des climats n'obéissaient peut-être point aux mêmes lois qu'aujourd'hui ? Quand on adopte l'origine arctique de la tradition primordiale et par conséquent l'origine nordique des peuples dont cette tradition est le support, comment ne pas trouver illusoires les conclusions d'une science qui devrait prendre comme fondement et base de ses spéculations des fouilles faites au delà du cercle arctique au centre du *home* primordial, c'est-à-dire là où elles sont devenues quasi impossibles ? (1)

1. Nous lisons dans un journal quotidien du 20 septembre 1935 cette dépêche de Moscou qui corrobore nos considérations : « La presqu'île des Samoyèdes était autrefois extrêmement peuplée ainsi qu'il ressort des découvertes faites dans la région d'Obdorsk (sous le cercle polaire) à l'embouchure de l'Ob, le grand fleuve sibérien. L'expédition archéologique qui y a procédé pendant

Mais ce n'est pas tout. Le tableau des faiblesses de la science préhistorique est bien plus étonnant encore. Non seulement ses éléments d'information sont restreints par la difficulté des fouilles et le défaut des chercheurs, mais elle l'est bien davantage par l'usure des choses. On assiste ainsi à ce paradoxe vraiment effarant qui consiste à appeler *paléo-* et *néolithique*, c'est-à-dire à qualifier d'âges de la *pierre*, des temps et des civilisations qui étaient presque entièrement fondées sur l'emploi du bois, *matériau* aujourd'hui évidemment disparu. A supposer donc que nous possédions tous les ustensiles de pierre de ces époques, nous ne pourrions nous prévaloir que d'un matériel d'exception, d'un pourcentage infime de probabilités qui ne nous permettrait de rien conclure avec certitude.

Enfin et surtout, quand bien même, par un miracle analogue à celui qui nous a conservé Pompéï, le cadre de la vie de ces peuples nous serait intégralement restitué, rien ne serait fait encore, toutes les erreurs resteraient permises et seraient commises. Il faudrait franchir, tout comme pour les objets qui nous restent, le dernier pas et le plus difficile : celui de leur interprétation. Le « décor » mobilier n'est en effet que le signe d'une pensée disparue et si la tradition de cette pensée fait défaut, aucune observation, aucune hypothèse, aucun rapprochement avec l'art des Esquimaux, des Australiens ou des enfants contemporains ne peut suppléer le secret de la vraie langue perdue.

Il nous faut recourir obligatoirement aux lumières que

sept mois à des fouilles nombreuses a amassé environ douze mille objets de céramique et d'os. Quelques-uns d'entre eux sont uniques La plupart sont ornés de dessins gravés représentant des animaux. Parmi les objets les plus intéressants se trouvent des peignes à cinq dents en aiguilles pour de hautes coiffures, ainsi que de curieuses cuillers creusées dans des os de mammouth. Les archéologues y ont également trouvé des objets de bronze, ainsi que des creusets primitifs faits d'écaille pour la fonte des métaux et renfermant encore des traces de minerai, des instruments destinés au travail des champs, enfin des ossements d'animaux et d'oiseaux disparus depuis longtemps de la presqu'île des Samoyèdes. Les découvertes actuelles témoignent d'une densité considérable de population dans un endroit où maintenant on ne trouve guère plus d'un ou deux habitants tous les dix kilomètres ».

les traditions diverses nous offrent pour éclairer la nature de l'art, pour comprendre ses origines, rituelle et symbolique, pour saisir son rôle de support d'un cérémonial et de fixateur d'une formule. L'œuvre d'art préhistorique nous apparaît, ainsi que tout autre d'ailleurs et plus que tout autre, comme le seul fragment subsistant d'un tout, dont l'élément principal, la pensée des hommes qui l'avaient créé, nous manque et nous manquera toujours.

Essayons du moins pour finir de faire quelques remarques au sujet de ce double rôle possible de l'art préhistorique. Les monuments les plus remarquables et les plus anciens consistent en grottes ornées de l'époque paléolithique supérieure. Or, si l'on considère la topographie compliquée des couloirs d'accès de ces abris qui évoquent invinciblement le dédale des labyrinthes crétois, si l'on songe qu'elles ne furent vraisemblablement jamais habitées d'une façon continue, si l'on examine le décor d'animaux, de mains d'homme (1) plaquées aux parois, l'absence systématique de représentations humaines, sauf de petites silhouettes suppliantes analogues aux « orantes » des catacombes chrétiennes, on ne peut s'empêcher de croire que ces lieux furent des sortes de temples naturels, de sanctuaires pour initiations ou cérémonies funéraires.

Les *dolmens* ou allées couvertes des périodes suivantes, ne seront en somme que des reconstitutions artificielles des grottes primitives, en des pays où les grottes naturelles n'étaient plus utilisées ou bien n'existaient pas. Archéologiquement parlant les *dolmens* formeraient ainsi une liaison entre les grottes paléolithiques et les « tombes » à coupoles de Mycènes.

Plus tard le décor géométrique, très discret dans les âges anciens, où l'expression symbolique avait un aspect

1. Ces mains cernées de rouge sont généralement des mains gauches, que l'on pourrait rapprocher des représentations traditionnelles de la main humaine, les mains offertes aux Dieux par les anciens Romains, les mains de justice, les mains amulettes (*Khamsa*) en usage en Islam, etc...

plus « naturaliste », s'étalera sur les mégalithes, sur les *menhirs* (ces ancêtres des gnomons et des obélisques), sur les *cromlechs* (cercles de pierre de signification astronomique). Il se composera de cercles, de croix, de swastikas, de spirales simples et doubles, d'images solaires, de signes pictographiques stylisés, qui ne peuvent être interprété que comme une écriture.

Il est en effet impossible de séparer à leur naissance le langage, l'écriture et le dessin. Leur apparition est simultanée, comme est simultané leur rôle symbolique et phonétique (1). Ainsi en font foi les hiéroglyphes égyptiens primitifs et les plus anciens caractères chinois.

Que nous offre donc après ces pages de trop sommaire explication le tableau de l'art préhistorique ? Des temples, des tombeaux, des observatoires, des inscriptions. N'est-ce pas justement la liste même des monuments que les civilisations les plus complètes peuvent encore offrir aux méditations des hommes ?

ELIE LEBASQUAIS.

1. Sur cette question de la simultanéité originelle de la pensée et du langage et sur le symbolisme de celui-ci, on peut lire un petit livre, déjà cité par M. R. Guénon, *La Cuisine des Anges*, par Luc Benoist, qui, sans formulations explicites (ce que l'on peut regretter) laisse toutefois perpétuellement transparaître la trame traditionnelle sur laquelle sont tissés les développements les plus rigoureux.

A PROPOS DE LA
« THÉOGONIE DES PATRIARCHES »

Ce livre est le premier publié des ouvrages posthumes de Saint-Yves d'Alveydre. A quelle époque fut-il rédigé ? Nous aimerions le savoir. Certains ont affirmé que c'était l'ouvrage auquel il travaillait lorsque la mort l'enleva ; d'autres, au contraire, ont prétendu qu'il s'agissait d'une ébauche déjà ancienne que Saint-Yves aurait parfaite depuis. En somme, les questions qui se posent pour l'*Archéomètre* se posent également pour la *Théogonie des Patriarches*.

Quoi qu'il en soit, Saint-Yves travaillait depuis longtemps à ce sujet capital. En effet, dans une brochure parue en 1885 (1), l'abbé Roca déclare : « J'extrais ce qui précède des commentaires de M. de Saint-Yves sur la Cosmogonie de Moïse, ouvrage inédit qu'il m'a fait l'honneur de me confier. » D'autre part, nous nous souvenons fort bien d'avoir lu un passage d'une lettre adressée à Papus, postérieurement à cette date, par Saint-Yves d'Alveydre, et où celui-ci disait : « J'ai enfin achevé mon *Moïse* avec la traduction complète des cinquante chapitres de la Genèse (2) ».

On a même prétendu que non seulement l'auteur des *Missions* avait abordé et mené à bien la traduction de l'Evangile de saint Jean et de son *Apocalypse*, mais encore qu'il avait tenté la restitution de dix chapitres supposés perdus qui auraient précédé la *Genèse* et contenu la Théo-

1. *La crise fatale et le salut de l'Europe*, p. 73.

2. D'autres que Saint-Yves ont traduit les cinquante chapitres de la *Genèse* d'après les principes posés par Fabre d'Olivet, notamment Le Dain et un ingénieur dont le nom nous échappe. Malheureusement ces travaux sont demeurés inédits et il est impossible d'en apprécier la valeur.

gonie. Cette dernière entreprise nous paraît véritablement hasardeuse... Mais tenons-nous-en à ce qui est publié et demandons-nous à quel niveau se situent des traductions telles que celle des trois premiers chapitres de la *Genèse* et du premier chapitre de l'*Evangile* de Jean qui nous sont offerts dans la *Théogonie des Patriarches*.

Les Livres Sacrés de la tradition israélite-chrétienne sont susceptibles de trois interprétations fondamentales se rapportant aux trois domaines de l'unité, de la dualité et de la multiplicité. De plus, à l'époque où il devint nécessaire, pour assurer leur conservation, d'écrire ces livres — qui avaient toujours été transmis oralement — on les revêtit par prudence d'un « vêtement » phonétique. Aux consonnes de la langue sacrée, on dut adjoindre certaines voyelles pour qu'il fut possible de donner au texte un sens qu'on puisse retenir (1). C'est le sens vulgaire, *Pashût* (2), simple vêtement que certains exégètes s'amusent à mettre en morceaux.

Sans plus nous en occuper, passons au corps : c'est le *Remmez*, l'allégorie. C'est le domaine de la multiplicité, car il comprend une indéfinité de sens possibles. Les traductions dans certaines langues sont susceptibles de sens secrets, si l'auteur l'a voulu, et non seulement dans les langues sémitiques ou en grec, où chaque lettre correspond à un nombre, mais, pour peu qu'on y tienne, dans n'importe quelle langue (3). Ce sont les sens les plus extérieurs.

Au-dessus de ces procédés artificiels, il y a les procédés traditionnels pour extraire d'une langue sacrée certains

1. Voici, à ce sujet, un curieux passage du roman juif de G. Meyrinck, *Le Golem* : " Pensez-vous donc que nos écrits juifs soient mis en consonnes simplement par bon plaisir ? Chacun doit trouver en soi-même les voyelles mystérieuses qui à lui seul révèlent le sens exact. Le mot vivant ne doit pas se figer en dogme mort. "

2. Même racine que *Peshitto*, même sens que la *Koïnè* grecque et la *Vulgate* latine, seules versions dont on doive se servir " dans les leçons publiques, les discussions, la prédication et l'exposition de la doctrine " c'est-à-dire pour l'usage commun.

3. Par exemple, selon le nombre des mots ou des lettres d'une page ou d'un chapitre, le remplacement d'un mot par une lettre ou d'une lettre par un mot, selon des alphabets conventionnels.

sens qu'elle comporte par sa constitution même. Par exemple, le *Véda* est susceptible de 52 sens, la *Thora* de 49 sens, etc..., etc (1). On les obtient par le moyen de « grilles », procédé cryptographique connu. Pour les Livres Sacrés des Hébreux, les « couronnes », les accents, fournissent des repères selon des règles indiquées dans certains passages du *Pentateuque* (2). Les procédés de permutation (*Themoura*) sont aussi employés ; mais les tables de *Tsirouphim* permettent, à vrai dire, de remplacer une lettre par n'importe quelle autre, ce qui est un piège, un danger (3). Les seuls procédés licites seraient l'ATh-BaSh et l'AL-BM.

Le sens suprême, central, est le *Sôd*, « secret » (le « vin » initiatique des kabbalistes). Il est indicible, incommunicable, de quelque façon que ce soit, car il ne peut être atteint qu'à un haut degré de la réalisation métaphysique. Il dépasse le livre écrit, étant proprement le « Livre Eternel » (4), archétype. Il est écrit dans les cieux, par les étoiles, les cieux qui chantent la gloire de Dieu : « Dans toute l'étendue du ciel dont la circonférence entoure le monde, dit le *Zohar* (5), il y a des figures et des signes au moyen desquels nous pouvons découvrir les secrets et les mystères les plus profonds. Ces figures sont formées par les constellations et les étoiles qui sont pour le Sage un sujet de contemplation, une source de mystérieures jouissances. Ces formes brillantes sont celles des lettres avec lesquelles Dieu a créé le Ciel et la Terre ; elles forment son Nom mystérieux et saint ». Depuis la perte de l'état paradisiaque, l'homme ne connaît plus la vraie forme des constellations. Ce n'est que lorsqu'on a retrouvé cet état dans sa totalité qu'on peut lire le « Livre Eternel » et pénétrer le sens le plus secret, *Sôd*, des Livres Sacrés.

Mais entre le *Sôd* et le *Remmez*, il y a un autre sens, le

1. Selon l'enseignement des rabbins, 49 sens purs et 49 sens impurs.
2. Il est même possible d'amplifier, de développer le texte primitif.
3. Il y a également un danger dans la *Guématria* et le *Notariqôn* poussés à l'excès et utilisés en dehors des règles transmises traditionnellement.
4. C'est le *Sepher Eternel*, l'*Evangile Eternel*, le *Qorân Éternel* et aussi le *Véda primordial*.
5. Cité par Schütz : *L'Esprit de Moïse*, Nancy, 1860.

Derâsh (1) qui, comme le *Sôd*, peut être dit proprement initiatique puisqu'il n'est communicable que de maître à disciple. Cependant, certains ouvrages en sont plus ou moins imprégnés, de manière à le faire « assentir » aux esprits qualifiés : ce sont les *Midrashim* dont Maïmonide disait : « Ils contiennent d'une manière énigmatique de hautes vérités inaccessibles au vulgaire, des allégories au sens profond ». Les révélations « apocryphes » (2) tant juives que chrétiennes, les traités kabbalistiques, renferment plus ou moins le sens *Derâsh* : le *Zohar* est un *Midrash*.

Pour extraire le *Derâsh* des livres sacrés, il faut pénétrer plus profondément le sens hiéroglyphique de la langue dans laquelle ils sont écrits ; chaque lettre devient un idéogramme, en hébreu aussi bien qu'en sanscrit et en chinois.

Citons pour éclairer ce qui précède quelques passages des trop rares études de Schütz (3) :

« Chaque dialecte issu de la langue sémitique primitive a reçu pour marque de sa différence spécifique un alphabet dont les caractères ont un ordre, un nombre et une figure déterminés. Ce n'est pas le concours des circonstances, ni le hasard, ni le caprice de l'homme qui les a disposés et formés, non ; c'est la volonté de Dieu qui a voulu établir un rapport entre les puissances célestes et les signes de la pensée. L'alphabet hébraïque, avec ses lettres qui représentent la substance, ses points voyelles qui reproduisent les manières d'être, et ses accents qui sont l'image du souffle vital, est certainement le plus sacré de tous. C'est dans le royaume de Dieu, c'est dans la position des astres que resplendissent les types de ces lettres ; aussi, par leurs figures, leurs formes, leurs significations, les nombres qu'elles représentent, et par leurs combinaisons diverses, elles sont l'image fidèle du monde supérieur. C'est sur les vingt-deux lettres, c'est en leur donnant une forme et une figure, c'est en les mêlant,

1. *Derâsh* : exposition, commentaire. *Darshan*, *Midrash* en dérivent.

2. Rappelons qu'étymologiquement « apocryphe » signifie « inconnu » « secret ».

3. *Bulletin de l'Académie Stanislas*, Nancy. 1856-1859.

c'est en les combinant de diverses manières que Dieu a fait l'âme de tout ce qui est formé, de tout ce qui l'a été, de tout ce qui le sera ; c'est sur ces mêmes lettres que le Saint, béni soit-il, a fondé son nom sublime et ineffable.

« Courage donc, pieux adeptes de la Science Secrète (1) que Moïse transmit à nos sages ; pénétrez les mystères de la Parole ; vous pourrez tout expliquer par la forme des lettres et par leur signification. Chaque mot recèle une définition féconde, un mystère de la nature, un secret de Dieu. Tout par vos travaux peut-être, dans les signes, ramené à l'Unité, comme dans l'univers tout émane de la Cause première et finit par rentrer en elle. Cette science vous fera pénétrer le sens des langues inférieures, et les mystères des noms de ces démons qui sont les dieux des nations. Vous connaîtrez par elle les acanes de la nature, vous aurez le pouvoir d'évoquer, de faire revivre tout ce qui est caché dans les abîmes du temps. Tout sera soumis dans ce monde à qui saura comprendre et prononcer le nom mystérieux de Jehovah.

« ... Les formes de l'hébreu actuel sont le dernier vestige de l'écriture hiéroglyphique, non seulement symbolique, mais figurative. Elles concourent à établir un fait d'une immense portée, et qui semble ignoré aujourd'hui des plus doctes hébraïsants.

« La tradition Massorétique n'est qu'un rameau, qu'un développement de la tradition des Sémites, des Kaldéens, des Mitzraïm. Cette dernière, en conservant la véritable signification des signes principaux et accessoires de la pensée, faisait de chaque mot un tableau aussi fidèle que ceux de l'écriture philosophique de l'Extrême-Orient. Ces deux traditions étaient pour l'hébreu ce que la graphonomie logotomique sera pour le Chinois écrit ; et, pour toutes les langues du monde, un moyen de simplifier au plus haut degré l'étude des lettres, des mots et des grammaires.

« La grande tradition donnait aux *Mlakim* le pouvoir

1. *Hokmah nistarâ.*

de scruter le Verbe des *Alehim*, d'évoquer la pensée et le cœur des Ancêtres, de faire revivre les lettres mortes au contact de l'Esprit de Vie. Elle leur permettait de se plonger dans les méditations profondes des âges primitifs et de cette grande époque antédiluvienne où l'homme voyait, dit-on, l'Eternel Dieu face à face et lui parlait comme un ami parle à son ami. Cette pieuse étude convenait aux siècles de force et d'indépendance ; elle ne fut plus possible aux jours de colère et d'expiation. Depuis l'invasion de Nabuchodonosor jusqu'à celle de Titus, la langue sacrée n'est plus un instrument logique, une puissance de Théurgie; c'est le lien des proscrits dispersés, le palladium de la foi, le garant de la nationalité, l'anneau du présent au passé, le gage de l'avenir, l'évocation du Messie vengeur. C'est une arme dont il faut se hâter d'enseigner le maniement aux exilés que le bras d'impitoyables ennemis lance à travers le monde aux quatre vents du ciel. La tradition massorétique, complètement appréciée et rattachée à un résumé de la grande tradition, donnerait l'intelligence presque instantanée de la langue sacrée. Celui qui la possède peut comprendre au premier coup d'œil le sens général de tous les mots hébreux sans les saisir dans leurs nuances délicates ; comme le traditionaliste parfait, il peut lire les livres de la Loi et des Prophètes. Les fils d'Israël ont-ils connu toute la puissance de leurs traditions au point de vue philologique ? En ont-ils fait usage dans l'enseignement public ou privé ? A quelle époque la grande tradition et la méthode d'initiation commencèrent-elles à tomber en désuétude, à se perdre dans l'oubli ? L'histoire est muette à cet égard. Aujourd'hui, il ne reste plus de leur antique puissance qu'un souvenir vague et confus, quelques lueurs entourées de fables bizarres et d'allégories mal comprises. La *Qabalah* semble morte comme toutes les doctrines secrètes et verbales, comme la science mystérieuse des prêtres d'Ammon, d'Osiris, de Teutatès et de Herta ».

Retrouver l'hiéroglyphisme de la langue sémitique (ou

« schématique » comme le dit Saint-Yves) primordiale, où chaque lettre est un idéogramme, c'est ce que voulut faire Fabre d'Olivet (1). Recherchant le sens général des mots et des racines dans toutes les langues sémitiques (ainsi que le faisaient déjà les rabbins portugais), il arriva au sens fondamental des racines dilittères, monosyllabiques, de la langue mère des langues trilittères et disyllabiques (2).

Fabre d'Olivet admet d'ailleurs une langue primordiale de 16 lettres, à laquelle on aurait ajouté 6 voyelles, et c'est là la partie la plus criticable de son œuvre ; cela ne convient qu'à la langue chananéenne, et non à la langue d'Heber dans laquelle Moïse écrivit sa *Genèse*. La langue sémitique primordiale (sémitique au sens étymologique du mot de *Shema*, le nom) a 22 consonnes et pas de voyelles ; celles-ci ne sont utiles que pour la prononciation. Or cette langue, langue sacrée par excellence, est faite pour être « vue » et non parlée. C'est ce que savait fort bien Saint-Yves d'Alveydre, qui appelait cette langue le *wattan* (3).

Ses connaissances traditionnelles lui permirent de donner une traduction plus profondément ésotérique qu'on ne l'avait fait jusqu'alors (4). Cette traduction est, ainsi que le dit justement M. Paul Vulliaud « un texte amplifié de commentaires fondus dans son adaptation » (5). Pour une traduction en langue profane, il est impossible de faire autrement.

1. Fabre d'Olivet eut beaucoup d'adversaires, son œuvre fut violemment attaquée. Aucun de ses contradicteurs ne s'est cependant risqué à entreprendre une réfutation en règle. Certes, la *Langue hébraïque restituée* renferme des erreurs de détail, des aperçus incomplets, mais cela n'enlève rien à l'immense valeur de l'ensemble. Il est bien entendu que l'idéographisme n'est valable que pour les cinquante chapitres de la *Genèse*. Le reste de la Bible est interprétable par d'autres " clefs " qui ne sont pas les mêmes pour tous les livres.

2. Cette dernière opinion est aussi celle de plusieurs hébraïsants, Luzzatto entre autres.

3. On comprend combien il est naïf de demander " grammaire, lexique et textes justificatifs de cette langue ".

4. Signalons pourtant que Fabre d'Olivet aurait laissé une traduction manuscrite du *Sepher Berœshith* dans son sens essentiel (*Histoire philosophique du Genre humain*, réédition de 1910, p. XVII de la *Notice bio-bibliographique*).

5. Dans un compte rendu publié par les *Entretiens Idéalistes*.

On remarquera que, pour les premiers mots de la *Genèse*, Saint-Yves adopte une variante qui n'est dans aucun manuscrit du texte ou des *Targum*, mais que d'autres ont admise également. Au lieu de « En principe Elohim créa... », c'est : « Le Principe créa les Elohim... ». La lettre *beth* par laquelle débute le texte sacré, n'aurait eu que valeur de nombre et voudrait dire « deuxième partie », laissant entendre qu'il y a toute une partie précédente, comprenant la Théogonie (1). Mais dans cette hypothèse, il semble qu'il faudrait dire : « Le *Rashith* qui fonda l'Alliance Eternelle », « le *Rashith*, créateur des Six jours, le Principe », et non le *Bra-Shith*, ce qui ne signifie rien.

La traduction des premiers versets du quatrième Evangile est du plus haut intérêt et doit aider à comprendre le début de la *Genèse*, mais on aimerait savoir sur quel texte Saint-Yves s'est basé... Nous ne possédons du Nouveau Testament que des manuscrits grecs, et s'il y eut plusieurs traductions en hébreu, quels que soient le soin avec lequel elles ont été faites, la conscience et la piété de leurs auteurs, ce ne sont que des traductions qui ne peuvent prétendre avoir la valeur de textes inspirés. Pour ce qui est des écrits johanniques, si profondément ésotériques, il est hautement probable — pour ne pas dire plus — qu'ils furent dictés par l'Apôtre *en langue sainte* et, en même temps, transcrits par de pieux disciples, non seulement en cette langue, mais en araméen et en grec. Mais que sont devenus les originaux ? Il est fort probable que l'Eglise-mère de Jérusalem, jalouse de sa suprématie, les conserva et ne communiqua aux Alexandrins (2) que des traductions en grec dans lesquelles il n'y eut pas tant des altérations que des interversions et

1. Il en serait de même au début de l'Evangile de saint Jean, pour indiquer qu'il y avait, avant le texte actuel, un chapitre décrivant la génération éternelle du Verbe.

2. On sait combien peu d'estime — pour employer un euphémisme — les Juifs palestiniens avaient pour les Juifs alexandrins. Il en fut de même lorsque certains de ces derniers et surtout les Gentils devinrent chrétiens, et bien davantage encore lorsque la suprématie passa à une église de la Gentilité.

peut-être des suppressions (1). Ce n'est sans doute que plus tard, lorsque « les trésors courront les rues » que nous pourrons connaître les textes primitifs...

La troisième partie de l'ouvrage de Saint-Yves qui n'est sans doute pas la plus importante, mais qui a donné au livre son titre, *La Théogonie des Patriarches*, comporte une étude sur les dix premières lettres de l'alphabet sacré (2) ; l'auteur a su y inclure quelques vues profondes sur la théogonie.

Concluons : cet ouvrage, qu'il représente la dernière pensée de Saint-Yves ou une étape antérieure, est digne d'un grand intérêt. Il est à souhaiter que cette œuvre soit un jour reprise et achevée, avec des commentaires et toutes les données sur la méthode de traduction, non seulement pour la *Genèse*, mais encore pour l'*Apocalypse* et l'*Evangile* de saint Jean, ces textes fondamentaux de la tradition chrétienne.

T Basilide.

1. Surtout, semble-t-il, dans l'Evangile de saint Jean.

2, Plusieurs auteurs disent que l'ordre des lettres de l'alphabet hébreu actuel n'est pas l'ordre primitif, et qu'il n'est exact que pour les dix premières lettres. L. Claude de Saint-Martin admettait cette thèse d'après les enseignements de son maître (le « juif Eléazar » du *Crocodile*). Ce sont plutôt les correspondances planétaires et zodiacales qui ne sont pas les mêmes, Plusieurs séries sont d'ailleurs possibles où les fondamentales sont ASTh. AMSh, AMTh, AKTh, etc...

L'ÉNIGME DE MARTINES DE PASQUALLY

L'HISTOIRE des organisations initiatiques est souvent fort difficile à éclaircir, et cela se comprend facilement par la nature même de ce dont il s'agit, car il y a là trop d'éléments qui échappent nécessairement aux moyens d'investigation dont disposent les historiens ordinaires. Il n'y a même pas besoin, pour s'en rendre compte, de remonter à des époques très reculées ; il suffit de considérer le XVIIIe siècle, où l'on voit, coexistant encore avec les manifestations de l'esprit moderne dans ce qu'il a de plus profane et de plus antitraditionnel, ce qui semble bien être les derniers vestiges de divers courants initiatiques ayant existé jadis dans le monde occidental, et au cours duquel apparaissent des personnages qui ne sont pas moins énigmatiques que les organisations auxquelles ils se rattachaient ou qu'ils ont inspirées. Un de ces personnages est Martines de Pasqually ; et, à propos des ouvrages publiés en ces dernières années sur lui et sur son Ordre des Elus Coens par MM. R. Le Forestier et P. Vulliaud, nous avons eu déjà l'occasion de remarquer combien de points de sa biographie demeuraient obscurs en dépit de tous les documents mis au jour (1). M. Girard van Rijnberk vient encore de faire paraître sur ce sujet un autre livre (2), qui contient également une documentation intéressante et en grande partie inédite ;

1. *Un nouveau livre sur l'Ordre des Elus Coens* (no de décembre 1929) ; *A propos des " Rose-Croix lyonnais "* (no de janvier 1930).
2. *Un thaumaturge au XVIIIe siècle : Martines de Pasqually, sa vie, son œuvre, son Ordre* (Félix Alcan, Paris).

mais devons-nous dire que, malgré cela, ce livre pose peut-être encore plus de questions qu'il n'en résout (1) ?

L'auteur fait d'abord remarquer l'incertitude qui règne sur le nom même de Martines, et il énumère les multiples variantes qu'on trouve dans les écrits où il en est question ; il est vrai qu'il ne faut pas attacher à ces différences une importance excessive, car, au XVIIIe siècle, on ne respectait guère l'orthographe des noms propres ; mais il ajoute : « quant à l'homme lui-même qui, mieux que tout autre, aurait dû connaître l'orthographe exacte de son propre nom ou de son pseudonyme de chef d'initiation, il a toujours signé : Don Martines de Pasqually (une seule fois : de Pasqually de La Tour). Dans l'unique acte authentique que l'on connaît, l'acte de baptême de son fils, son nom est ainsi formulé : Jaques Delivon Joacin Latour de La Case, don Martinets de Pasqually. » Il est inexact que l'acte en question, qui a été publié par Papus (2), soit « l'unique acte authentique que l'on connaît », car deux autres, qui ont sans doute échappé à l'attention de M. van Rijnberk, ont été publiés ici même (3) : l'acte de mariage de Martines, et le « certificat de catholicité » qui lui fut délivré lors de son départ pour Saint-Domingue. Le premier porte : « Jaque Delyoron Joachin Latour De la Case Martines Depasqually, fils légitime de feu Mre Delatour de la Case et de dame Suzanne Dumas de Rainau » (4) ; et le second porte sim-

1. Signalons incidemment une petite erreur : M. van Rijnberk, en parlant de ses prédécesseurs, attribue à M. René Philipon les notices historiques signées " un Chevalier de la Rose Croissante " et servant de préfaces aux éditions du *Traité de la Réintégration des Etres* de Martines de Pasqually et des *Enseignements secrets de Martines de Pasqually* de Franz von Baader publiées dans la " Bibliothèque Rosicrucienne ". Etonné de cette affirmation, nous avons posé la question à M. Philipon lui-même ; celui-ci nous a répondu qu'il a seulement traduit l'opuscule de von Baader, et que, comme nous le pensions, les deux notices en question sont en réalité d'Albéric Thomas.

2. *Martines de Pasqually*, pp. 10-11.

3. *Le mariage de Martines de Pasqually* (n° de janvier 1930).

4. On remarqua qu'il y a ici Delyoron, alors que l'acte de baptême porte Delivon (ou peut-être Delivron) ; ce nom, étant intercalé entre deux prénoms, ne semble d'ailleurs pas être un nom de famille. D'autre part, il est à peine besoin de rappeler que la séparation des particules (qui ne constituent pas forcément un signe nobiliaire) était alors tout à fait facultative.

plement : « Jacques Pasqually de Latour » ; quant à la signature de Martines lui-même, elle est, sur le premier, « Don Martines Depasqually », et, sur le second, « Depasqually de la Tour ». Le fait que son père, dans l'acte de mariage, est nommé simplement « Delatour de la Case » (de même d'ailleurs que son fils dans l'acte de baptême, bien qu'une note marginale l'appelle « de Pasqually », sans doute parce que ce nom était plus connu), paraît venir à l'appui de ce qu'écrit ensuite M. van Rijnberk : « On serait tenté d'en déduire que son véritable nom était de La Case, ou de Las Cases, et que « Martines de Pasqually » n'a été qu'un hiéronyme. »

Seulement, ce nom de La Case ou de Las Cases, qui peut être une forme francisée du nom espagnol de Las Casas, soulève encore d'autres questions ; et, tout d'abord, il faut remarquer que le second successeur de Martines comme « Grand Souverain » de l'Ordre des Elus Coens (le premier ayant été Caignet de Lestère) s'appelait Sébastien de Las Casas ; y avait-il quelque parenté entre lui et Martines ? La chose n'a rien d'impossible : il était de Saint-Domingue, et Martines s'était rendu dans cette île pour y recueillir un héritage, ce qui peut faire supposer qu'une partie de sa famille s'y était établie (1). Mais il y a encore autre chose de beaucoup plus étrange : L.-Cl. de Saint-Martin, dans son *Crocodile*, met en scène un « Juif espagnol » nommé Eléazar, auquel il prête visiblement beaucoup de traits de son ancien maître Martines ; or voici en quels termes cet Eléazar explique les raisons pour lesquelles il avait été obligé de quitter l'Espagne et de se réfugier en France : « J'avois à Madrid un ami chrétien, appartenant à la famille de Las-Casas, à laquelle j'ai, quoique indirectement, les plus grandes obli-

1. Il est vrai qu'il y avait aussi à Saint-Domingue des parents de sa femme, de sorte qu'il se pourrait que l'héritage fût venu de ce côté ; cependant, la lettre publiée par Papus (*Martines de Pasqually*, p. 58), sans être parfaitement claire, est bien plutôt en faveur de l'autre hypothèse, car il n'apparaît pas que ses deux beaux-frères qui étaient à Saint-Domingue aient eu un intérêt quelconque dans la " donation " qui lui avait été faite.

gations. Après quelques prospérités dans le commerce, il fut soudainement ruiné de fond en comble par une banqueroute frauduleuse. Je vole à l'instant chez lui, pour prendre part à sa peine, et lui offrir le peu de ressources dont ma médiocre fortune me permettoit de disposer ; mais ces ressources étant trop légères pour le mettre au pair de ses affaires, je cédai à l'amitié que je lui portois, et je me laissai entraîner à ce mouvement, jusqu'à faire usage de quelques moyens particuliers, qui m'aidèrent à découvrir bientôt la fraude de ses expoliateurs, et même l'endroit caché où ils avoient déposé les richesses qu'ils lui avoient enlevées. Par ces mêmes moyens, je lui procurai la facilité de recouvrer tous ses trésors, et de les faire revenir chez lui, sans que même ceux qui les lui avoient ravis pussent soupçonner qui que ce fût de les en avoir dépouillés à leur tour. J'eus tort, sans doute, de faire usage de ces moyens pour un pareil objet, puisqu'ils ne doivent s'appliquer qu'à l'administration des choses qui ne tiennent point aux richesses de ce monde ; aussi j'en fus puni. Mon ami, instruit dans une foi timide et ombrageuse, soupçonna du sortilège dans ce que je venais de faire pour lui ; et son zèle pieux l'emportant sur sa reconnaissance, comme mon zèle officieux l'avoit emporté sur mon devoir, il me dénonça à son église, à la fois comme sorcier et comme juif. Sur-le-champ, les inquisiteurs en sont instruits ; je suis condamné au feu, avant même d'être arrêté, mais au moment où l'on se met en devoir de me poursuivre, je suis averti par cette même voie particulière du sort qui me menace ; et sans délai, je me réfugie dans votre patrie (1). »

Sans doute, il y a dans le *Crocodile* beaucoup de choses purement fantaisistes, où il serait bien difficile de voir des allusions précises à des événements et à des personnages réels ; il n'en est pas moins fort invraisemblable que le nom de Las Casas se retrouve là par l'effet d'un simple hasard.

1. *Le Crocodile*, chant 23.

C'est pourquoi nous avons cru intéressant de reproduire le passage en entier, malgré sa longueur : quels rapports pouvait-il y avoir au juste entre le Juif Eléazar, qui ressemble tant à Martines par les « pouvoirs » et la doctrine qui lui sont attribués, et la famille de Las Casas, et quelle pouvait être la nature des « grandes obligations » qu'il avait à celle-ci ? Pour le moment, nous ne faisons que formuler ces questions, sans prétendre y apporter une réponse quelconque ; nous verrons si la suite nous permet d'en envisager une plus ou moins plausible (1).

Passons à d'autres points de la biographie de Martines, qui ne réservent pas moins de surprises : M. van Rijnberk dit qu'« on ignore complètement l'année et le lieu de sa naissance » ; mais il fait remarquer que Willermoz écrit au baron de Türkheim que Martines est mort « avancé en âge » ; et il ajoute : « Au moment où Willermoz écrivit cette phrase, il avait lui-même 91 ans ; comme les hommes ont la tendance générale d'évaluer l'âge des autres mortels selon une mesure qui s'accroît avec leurs propres années, on ne doit point douter que l'âge avancé attribué à Martines par le nonagénaire Willermoz ne devait guère atteindre moins de 70 ans. Comme Martines est mort en 1774, il doit être né tout au plus dans les dix premières années du XVIII[e] siècle. » Aussi penche-t-il pour l'hypothèse de Gustave Bord, qui fait naître Martines vers 1710 ou 1715 ; mais, même en prenant la première date, cela le ferait mourir à 64 ans, ce qui, à vrai dire, n'est pas encore un âge « avancé », surtout par rapport à celui de Willermoz... Et puis, malheureusement, un des documents dont M. van Rijnberk ne paraît pas avoir eu connaissance, donne à cette hypothèse un démenti formel : le « certificat de catholicité » a été délivré en 1772 à M. Jacques

1. Encore un rapprochement bizarre : Saint-Martin représente Las Casas, l'ami du Juif Eléazar, comme ayant été spolié de ses trésors ; Martines, dans la lettre que nous avons déjà mentionnée, dit : " On m'a fait dans ce pays-là (c'est-à-dire à Saint-Domingue) une donation d'un grand bien que je vais retirer des mains d'un homme qui le retient injustement " ; et il se trouve que cette lettre a été écrite, sous la dictée de Martines, par Saint-Martin lui-même.

Pasqually de Latour, écuyer, né à Grenoble, âgé de 45 ans » ; il faudrait conclure de là qu'il est né vers 1727 ; et, s'il est mort à Saint-Domingue deux ans plus tard, en 1774, il n'atteignit que l'âge bien peu « avancé » de 47 ans !

Ce même document confirme en outre que, comme beaucoup l'avaient déjà dit, mais contrairement à l'avis de M. van Rijnberk qui se refuse à l'admettre, Martines est né à Grenoble. Cela ne s'oppose d'ailleurs pas, évidemment, à ce qu'il ait été d'origine espagnole, puisque, parmi toutes celles qu'on a voulu lui assigner, c'est en faveur de celle-là qu'il semble y avoir le plus d'indices, y compris, bien entendu, le nom même de Las Casas ; mais il faudrait alors admettre que son père était déjà établi en France avant sa naissance, et que peut-être même c'est en France qu'il s'était marié. Ceci trouve d'ailleurs une confirmation dans l'acte de mariage de Martines, car le nom de sa mère, tel qu'il y est indiqué, « dame Suzanne Dumas de Rainau », ne peut guère, à ce qu'il nous semble, être autre chose qu'un nom français, tandis que celui de « Delatour de la Case » peut être simplement francisé. Au fond, la seule raison vraiment sérieuse qu'on puisse avoir de douter que Martines soit né en France (car on ne peut guère prendre en considération les assertions contradictoires des uns et des autres, qui ne représentent toutes que de simples suppositions), ce sont les particularités de langage qu'on relève dans ses écrits ; mais, en somme, ce fait peut très bien s'expliquer en partie par l'éducation reçue d'un père espagnol, et en partie aussi par les séjours qu'il fit probablement en divers pays ; nous reviendrons plus tard sur ce dernier point.

Par une coïncidence assez curieuse, et qui ne contribue guère à simplifier les choses, il paraît établi qu'il y avait à Grenoble, à la même époque, une famille dont le nom était réellement Pascalis ; mais Martines, à en juger par les noms portés sur les actes qui la concernent, doit lui avoir été complètement étranger. Peut-être est-ce à cette famille qu'appartenait l'ouvrier carrossier Martin Pascalis, qu'on

a appelé aussi Martin Pascal ou même Pascal Martin (car, là-dessus non plus, on n'est pas très bien fixé), si toutefois celui-ci est bien véritablement un personnage distinct, et si ce n'est pas tout simplement Martines lui-même qui, à un certain moment, dut exercer ce métier pour vivre, car, apparemment, sa situation de fortune ne fut jamais très brillante ; c'est là encore une chose qui semble n'avoir jamais été éclaircie d'une façon bien satisfaisante.

D'autre part, beaucoup ont pensé que Martines était Juif ; il ne l'était certainement pas de religion, puisqu'il est surabondamment prouvé qu'il était catholique ; mais il est vrai que, comme le dit M. van Rijnberk, « cela ne préjuge en rien de la question de race ». Il y a bien en effet, dans la vie de Martines, quelques indices qui pourraient tendre à faire supposer qu'il était d'origine juive, mais qui n'ont pourtant rien de décisif, et qui peuvent tout aussi bien s'expliquer par des affinités d'un tout autre genre qu'une communauté de race. Franz von Baader dit que Martines fut « à la fois juif et chrétien » ; cela ne rappelle-t-il pas les rapports du Juif Eléazar avec la famille chrétienne de Las Casas ? Mais le fait même de présenter Eléazar comme un « Juif espagnol » peut très bien être une allusion, non pas à l'origine personnelle de Martines, mais à l'origine de sa doctrine, dans laquelle, en effet, les éléments judaïques prédominent incontestablement.

Quoi qu'il en soit, il reste toujours, dans la biographie de Martines, un certain nombre d'incohérences et de contradictions, parmi lesquelles la plus frappante est sans doute celle qui se rapporte à son âge ; mais peut-être M. van Rijnberk indique-t-il la solution, sans s'en douter, en suggérant que « Martines de Pasqually » était un « hiéronyme », c'est-à-dire un nom initiatique. En effet, pourquoi ce même « hiéronyme » n'aurait-il pas servi, comme cela s'est produit dans d'autres cas similaires, à plusieurs individualités différentes ? Et qui sait même si les « grandes obligations » que le personnage que Saint-Martin appelle le Juif Eléazar

avait à la famille de Las Casas n'étaient pas dues à ce que celle-ci avait fourni, d'une façon ou d'une autre, une sorte de « couverture » à son activité initiatique ? Il serait sans doute imprudent de vouloir préciser davantage ; nous verrons cependant si ce qu'on peut savoir de l'origine des connaissances de Martines ne serait pas susceptible d'apporter encore quelques nouveaux éclaircissements.

(*A suivre.*)

René Guénon.

SUR LA GUÉMATRIE

La *Guématrie* est la géométrie symbolique du mysticisme israélite. C'est par la géométrie que les mystiques sont arrivés aux nombres et aux noms sacrés.

C'est par la géométrie que, à défaut d'astronomie réelle, ils ont pu construire un Cosmos théorique, un monde imaginaire d'un mécanisme simple et régulier, dont les nombres et les noms énuméraient, comptaient, racontaient sans cesse la gloire d'*Elohim* ; aussi *Elohim* avait-il tout fait d'après les lois géométriques de la mécanique physique, c'est-à-dire avec nombre, mesure et poids.

C'est pourquoi le *Sepher Iesirah* ou Livre de la Formation commence ainsi : « C'est par les 32 Voies admirables de la « Sagesse (du Verbe) que *Iah, Iehowah Sabaoth*, Dieu d'Is- « raël, Dieux vivants, Roi de l'Univers, miséricordieux et « clément (la formule initiale du Koran) élevé, exalté, « habitant de l'éternité, sublime et saint (*Kadosch*) sculpta « son Nom avec les trois numérations (*Sephiroth*) : le Nombre, « l'Enumérant, l'Enuméré », c'est-à-dire avec *le nombre arithmétique*, avec *le caractère alphabétique* qui l'exprime, avec le *nom* dans lequel ce nombre et ce caractère sont combinés.

En effet, le même livre nous apprend d'abord que les 32 Voies de la Sagesse sont les Dix *Sephires* ou numérations et les vingt-deux lettres (hébraïques) qui résolvent le problème de la Sagesse des noms divins médités par l'Intelligence puisque, les lettres-chiffres devenant astronomiques, les 32 Voies sont les 3 mères, les 7 doubles, les 12 simples de l'alphabet hébreu. Il faut donc savoir calculer les noms,

c'est-à-dire lier les noms au sens symbolique des nombres formés par les lettres-chiffres.

Israëlites eux-mêmes, les fondateurs du Christianisme ont employé les procédés de la *Guématrie* Israëlite. L'Apocalypse ou *Guéliona* fut écrite en grec mais pensée dans le syro-hébreu du temps; son auteur nous donne le nombre du nom de l'Anti-christ, 666, nombre connu dans la mystique, et il invite solennellement les Judéo-chrétiens initiés au mysticisme israëlite à employer les procédés traditionnels de la géométrie symbolique.

« Voici la *Sagesse* », c'est-à-dire le Mystère des 32 Voies de la Sagesse. « Qui possède l'Intelligence compte (en lettres-chiffres) le nombre de la Bête » car ce nombre est mystérieux, caché, secret (SVThR = 666 = SThVR. Il fait partie de la doctrine secrète, de l'Esotérie mystique des premiers initiés Judéo-Chrétiens.

Le symbole des 32 Voies de la Sagesse c'est le mot LB = 32 qui signifie Cœur.

Les 3 Séphires suprêmes sont : la Couronne O, c'est-à-dire le Grand Inconnu de tous les Inconnus, avec les 2 faces ou visages résultant de son dédoublement sexuel : *la Sagesse-Verbe* et *l'Intelligence-Mère*.

Si la *Sagesse* a 32 voies, l'*Intelligence* a 50 portes ou dizaines dont le symbole est la lettre *Noun*, le Poisson. Prenons le cœur du poisson, comme Tobie, c'est-à-dire unissons la *Sagesse* à l'*Intelligence*, les 32 Voies aux 50 dizaines, nous avons 532, c'est-à-dire la Fille de l'Œil, BT OIN = 532 = BT QL, la Fille de la Voix, c'est-à-dire la Contemplation et la Proclamation ou Prédication qui n'en est que l'écho. Or, la Fille de l'Œil, c'est la tradition des figures, des symboles, des hiéroglyphes doctrinaux ; la Fille de la Voix, c'est la parole qui révèle le sens de ces symboles sacrés. En outre, 532 est l'un des principaux cycles pascals ; c'est donc un chiffre important.

Une porte, c'est une dizaine. En effet, si à la *Guématrie* nous ajoutons la *Temourah*, métathèse ou transposition,

comme le fait l'église catholique dans la principale hymne de la Vierge : *AVE maris stella... suneus illud AVE mutans EVÆ nomen*, nous faisons de OSR, 10, le mot SOR, porte, et réciproquement. Donc 50 portes c'est 500 = ShR, prince, Ce Prince mystique, c'est l'Ange de la Face, Mi-Ka-El dont le nom en Judéo-grec est *Métathrone*. C'est l'Ange des divines mensurations, qui conduisit Israël d'Egypte en Chanaan.

C'est de lui que Moïse fait dire par Jéhovah, dans l'Exode « Contemple là (la Fille de l'Œil) et écoute sa « Voix (la Fille de la Voix) car mon nom IEVE est en lui ».

Ce nom est sculpté ici-bas par les 32 voies de la Sagesse.

Moïse symbolise la perfection de son initiation dans la Pierre mystérieuse ABN = 53 = GN. Jardin symbolique d'Eden, qui suivait Israël, d'après l'expression symbolique de Rabbi Schaoul (saint Paul) mais il n'était que *parfait* ThMIM = 490, c'est-à-dire 49 dizaines ou portes.

Aussi, quand il se présente à la 50e porte du *Noun* qui unit l'*Intelligence-Mère* à la *Sagesse-Père*, on lui dit : Silence ! car il avait douté en frappant la Pierre des Eaux vitales avec sa baguette mystérieuse.

Il ne put donc voir le *Iobel* du Monde israëlite dans la terre promise, et il mourut à l'ombre ThMIM.

L'Ange de l'Alliance qui portait en lui le nom de IEVE apparut à Hoschéa, et, Ange Sauveur, il écrit dans son nom symbolique celui de *Iaho*, et le grand capitaine qui sauva définitivement Israël s'appela *Iaho-Schoua*, Josué ou Jésus, car il sauva son peuple par IEVE. Il était fils du *Noun*, le Poisson-Serpent qui unit la Sagesse à l'Intelligence. En effet IEShVO = IShVOE, salut.

Il y a plus : si nous prenons le masculin de ce dernier mot, IShVO, en donnant à chaque lettre son grand nombre, c'est-à-dire le nombre de son nom. nous avons IVD = 20 + ShIN = 360 + VIV = 22 + OIN = 130 d'où le total 532 = 50 portes ou dizaines = *Noun* + 32 L B, le Cœur du Poisson.

Inversement, donnons à chaque lettre son petit nombre, c'est-à-dire le nombre de son rang alphabétique, nous avons I = 10 + Sh = 21 + E = 5 + O = 16, d'où le total 52 = BN, Fils ; à ce point de vue Moïse n'était que *parfait*, Josué était *Fils*, car l'ange qui portait le nom IEVE avait mis le *Nom* dans son nom et non dans celui de Moïse.

Le mystère du Grand *Kohen Ieshoua* qui, au re our de la captivité, fut un signe, un symbole prophétique pour Israël, se résout d'après les mêmes données traditionnelles (1).

Nous possédons une intelligence suffisante des mystères des 32 Voies de la *Sagesse* et des 50 portes de l'Intelligence pour aborder avec fruit l'explication de la raison qui a fait donner le nom de *Guématrie* ou géométrie à la science symbolique de ce Mystère. Nous pouvons résoudre par l'*Intelligence* le problème de la *Sagesse des Noms divins* de ce Mystère.

Inscrivons dans un cercle 2 triangles inverses, l'inférieur reflétant exactement le supérieur, c'est-à-dire deux triangles supérieurs et deux triangles inférieurs, séparés par les deux diagonales ou rayons du cercle qui se coupent au centre, à angle droit, nous avons un carré simulant un trapèze. Ce cercle e t la sphère du temple du Monde.

L'*Amen*, c'est-à-dire l'Ange artiste qui fait fonction du Grand Architecte de l'Univers, tient à la main un Bâton de Jacob, MQL = 170, c'est-à-dire la Canne d'Or, QNE ZEB = 169 des mathématiques divines du Géomètre divin, pour mesurer les dimensions de la cité astrale des Cieux c'est-à-dire le plan de la Création. Le nombre de la Canne d'Or, du Bâton de Jacob, était figuré à la porte du Temple de Jérusalem par la colonne IKIN = 90, et par la colonne BOZ = 79, total 169, c'est-à-dire la somme des nombres impairs ou mâles de 1 à 26 = IEVE.

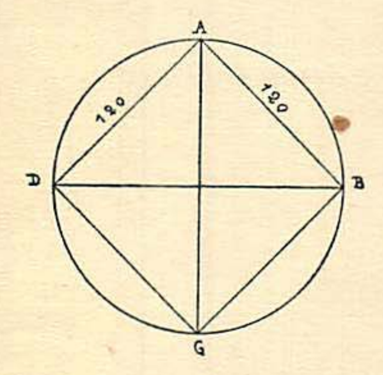
IOQB = 182, le total des nombre pairs ou féminins, de 2 = B, la porte à 26 = IEVE, le nom de l'Eternel. Or,

1. *Voile d'Isis*, mars 1935.

la canne d'Or, 169 + 182, Jacob = 351, ANSh et NShA, l'Homme sublime, nom de Dieu cité par le *Sepher Ietzirah.*

Les sociétés d'architectes qui construisirent nos magnifiques cathédrales du Moyen-Age reproduisirent ces deux colonnes symboliques, et par conséquent ce nombre, à la porte de ces monuments, car eux aussi étaient imbus d'un mysticisme symbolique dérivé du mysticisme israëlite.

C'est pourquoi nos Maçons symboliques actuels, et surtout nos Templiers (car la Maçonnerie n'est que la porte du Temple) reproduisent toujours ces deux colonnes dans leurs lieux de réunion.



Dans notre figure, la ligne AB est une colonne SMK = 120 la ligne AD est une colonne d'égale valeur OMVD = 120, la loi orale, la tradition des symboles : nous obtenons le total 240 = RM, élevé.

Or, Ram est l'un des titres que le *Sepher Ietzirah* donne à IEVE sculptant son nom par les 32 Voies de la Sagesse ; 3 × 120 ou 120 + 240 = 360 degrés annuels comme espace et comme temps. Si les deux côtés du carré ont chacun 120 unités métriques, 120 coudées, si vous voulez, au point de vue de l'espace ; au point de vue du temps, ils font 120 heures ou 120 ans.

La diagonale BD du carré est un nombre proportionnel plus grand que 169, plus petit que 170. De même si l'on

donne aux diagonales AG et BD la valeur 170, leur total fait sortir le Nom, ShM = 340 = SPR, le Livre chiffré du Cosmos, la Loi absolue, la *Thorah*. Or, alors le triangle ABD donne les deux colonnes élevées, c'est à-dire Ram = Iakin et Boaz = 169, qui + 1 = 170, la Canne d'Arpenteur + 240, total 410 = MShKN, le Tabernacle, la Tente sacrée que ces deux colonnes symbolisent et son Habitant divin, le Saint LODVSh = 410.

Or, 2 × 340 = 680 = PRTh, l'Euphrate, symbole de l'Abondance des biens spirituels qui coulent pour les Initiés dans tout le PaRaDiS doctrinal.

P. NOMMÈS.

(Extrait des *Annales de Philologie.*)

LES REVUES

— Dans les *Acta Orientalia* (vol. XIV), M. A. M. Hocart publie un article intitulé *The Basis of Caste*, où il déclare nettement que, pour comprendre une institution comme celle dont il s'agit, il est nécessaire, au lieu de s'en rapporter à certaines idées préconçues, de se placer au point de vue même du peuple auquel elle appartient ; cela nous change fort heureusement de l'attitude habituelle des orientalistes ! S'appuyant sur les observations qu'il a faites à Ceylan, il montre que la caste, quelle qu'elle soit, est surtout liée à des éléments d'ordre rituel ; mais peut-être, quand il parle à ce propos de « sacerdoce », y a-t-il dans cette explication quelque chose d'un peu inexact. La vérité est qu'il s'agit là du caractère « sacré » que revêt toute fonction et même tout métier dans une organisation sociale traditionnelle, ainsi que nous l'avons souvent expliqué ; et cela confirme bien encore que le « profane » n'est rien d'autre que le produit d'une simple dégénérescence.

— Le *Larousse mensuel* (n° de mars) contient un article sur *La Religion et la Pensée chinoises* ; ce titre même est bien caractéristique des ordinaires confusions occidentales. Cet article paraît inspiré pour une bonne part des travaux de M. Granet, mais non pas dans ce qu'ils ont de meilleur, car, dans un semblable « raccourci », la documentation est forcément bien réduite, et il reste surtout les interprétations contestables. Il est plutôt amusant de voir traiter de « croyances » les connaissances traditionnelles de la plus scientifique précision, ou encore affirmer que « la sagesse chinoise reste étrangère aux préoccupations métaphysiques »... parce qu'elle n'envisage pas le dualisme cartésien de la matière et de l'esprit et ne prétend pas opposer l'homme à la nature ! Il est à peine besoin de dire, après cela, que le Taoïsme est particulièrement mal compris : on s'imagine y trouver toute sorte de choses, excepté la doctrine purement métaphysique qu'il est essentiellement en réalité...

— Dans le *Grand Lodge Bulletin* d'Iowa (n° de février), étude sur la Grande Loge d'Athol, dite des « Anciens », qui fut organisée en 1751, probablement par des Maçons irlandais résidant à Londres, et à laquelle se joignirent des membres des Loges anglaises demeurées indépendantes après la fondation de la Grande Loge d'Angleterre et opposées aux innovations introduites par celle-ci, qui fut dite des « Modernes » pour cette raison ; l'union des deux Grandes Loges rivales ne se fit qu'en 1813.

— Dans le *Symbolisme* (nº de mars), Albert Lantoine écrit une assez curieuse *Apologie pour les Jésuites*, faisant remarquer que les accusations que certains lancent contre ceux-ci sont tout à fait semblables à celles que d'autres dirigent contre la Maçonnerie. — Sous le titre *La flamme ne meurt pas*, Marius Lepage fait quelques réflexions sur l'état présent de la Maçonnerie ; il y cite notamment un passage de ce que nous avons écrit à propos d'un article publié dans le *Mercure de France*, mais il ne semble pas qu'il en ait entièrement saisi le sens : pourquoi penser que la question que nous posions à la fin fasse nécessairement appel à « un homme » ? — G. Persigout étudie *La Caverne, image et porte souterraine du Monde* ; il signale très justement le caractère de sanctuaires des cavernes préhistoriques, et il y voit un rapport avec l'origine du culte des pierres sacrées ; mais il y aurait encore bien d'autres choses à dire sur ces questions, et peut-être aurons-nous à y revenir quelque jour.

RENÉ GUÉNON.

LIVRES REÇUS

PAUL VULLIAUD. *La clé traditionnelle des Evangiles*. Paris, Librairie Emile Nourry, 1936.

JEAN MARQUÈS-RIVIÈRE. *Le Bouddhisme au Thibet*. Paris, Editions Baudinière, 1936.

PIERRE DE LASENIC. *Hermes Trismegistos*. Praha, Universalia, 1936.

PIERRE DE LASENIC. *Egyptské hieroglyphy*. A jagisch filosofie. Praha, Universalia, 1935.

Dr OLDRICH ELIAS. *Uvod do Magie*. Praha, Universalia, 1935.

H. MAMESSIER. *A la recherche des forces spirituelles*. Paris, Editions Adyar, 1936.

ROGER GLARDON. *Le Spiritisme en face de l'histoire, de la science et de la religion*. Préf. de M. le Prof. Th. Bridel. Paris, Librairie Fischbacher, 1936.

HENRI FRICHET. *L'homme et ses pouvoirs secrets*. Paris, Librairie Astra, 1936.

J.-G. BOURGEAT. *Le Tarot*. Paris, Bibliothèque Chacornac, 1936.

Annuaire du Collège Bardique des Gaules. Troisième année, 1935-1936. Editions de Psyché, 1936.

LA DIRECTION.

Le Gérant : **PAUL CHACORNAC.**

Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris.

OUVRAGES RELATIFS AUX ÉTUDES TRADITIONNELLES

Nous signalerons ici chaque mois des livres nouveaux ou déjà anciens, mais *existant encore dans le commerce*, qui nous paraîtront susceptibles d'intéresser les lecteurs de notre revue, qu'il s'agisse soit d'ouvrages conçus dans un esprit rigoureusement traditionnel, soit d'œuvres présentant seulement un intérêt documentaire (par exemple des traductions de textes traditionnels entreprises par des érudits) pourvu que ces travaux soient sérieux et impartiaux. Il est donc inutile de souligner que les notices qu'on lira ici n'ont aucun caractère « publicitaire ». Nous rappellerons à nos lecteurs qu'en achetant les livres dont ils ont besoin aux bureaux de la revue, et en y adressant leurs commandes, ils contribueront à nous permettre de poursuivre l'œuvre de redressement traditionnel que nous avons entreprise.

KABBALA DENUDATA

ADUMBRATIO KABBALÆ CHRISTIANÆ

Traduit du latin pour la première fois

Un volume in-16 jésus de 256 pp. .... **20 fr.**

Cet ouvrage anonyme publié en appendice à la *Kabbala Denudata* de Knorr von Rosenroth a été écrit dans un but « apologétique ». Il n'en renferme pas moins un très intéressant exposé des principales doctrines kabbalistiques d'après le *Zohar*, le *Siphra de Zéniutha* et des traités manuscrits de Kabbale, et, parallèlement, un exposé de la tradition chrétienne basé surtout sur Clément d'Alexandrie et Origène. Nous reproduisons ci-dessous la table des matières de cet important travail :

CHAPITRE PREMIER. — Des Etats variés de l'Univers.
CHAPITRE II. — De l'Etat premier de l'Univers ou de l'Institution primordiale et de ce qui la caractérise.
CHAPITRE III. — Du Médiateur de la première production, ou Adam primitif.
CHAPITRE IV. — Des Etres produits et de la fin de leur production.
CHAPITRE V. — De l'Etat de destitution suivante.
CHAPITRE VI. — De l'Etat de constitution moderne.
CHAPITRE VII. — De la préexistence des âmes, *in specie*.
CHAPITRE VIII. — Des personnes de la Divinité, *in specie*.
CHAPITRE IX. — De l'Etat troisième de dépravation, de la chute des âmes.
CHAPITRE X. — De l'Etat suprême de Restitution et de son premier degré.
CHAPITRE XI. — Du second degré de la restitution des âmes.
CHAPITRE XII. — Des deux derniers degrés de la Restitution messianique.

Signalons particulièrement, dans le chapitre III (pp. 69 et ss.), les considérations sur les « cinq grades de l'âme » qui sont les « degrés de la connaissance » et, dans le chapitre XI, la curieuse méthode employée par l'auteur pour déterminer l'époque de la « fin des temps ».

ÉTUDES TRADITIONNELLES

LE VOILE D'ISIS

R. C. Seine 113.599

est la seule revue de langue française ayant pour objet l'étude des doctrines traditionnelles tant orientales qu'occidentales ainsi que des sciences qui s'y rattachent. Son programme embrasse donc les différentes formes qu'a revêtues au cours des temps ce qu'on a appelé avec justesse :

LA TRADITION PERPÉTUELLE ET UNANIME

révélée tant par les dogmes et les rites des religions orthodoxes que par la langue universelle des symboles initiatiques.

Les abonnements partent du 1er janvier

FRANCE : UN AN... 30 fr. | ÉTRANGER : UN AN... 40 fr.
ABONNEMENT DE SOUTIEN : 60 fr.

On s'abonne à l'Administration, 11, quai Saint-Michel,
Chèques postaux : CHACORNAC-PARIS 30.786.

Publication. — La revue paraît mensuellement, le 15 du mois.

N°s spéciaux. — Les abonnés reçoivent ces numéros sans augmentation de prix.

Manuscrits. — Les manuscrits non insérés seront retournés sur simple demande.

Comptes rendus. — Les ouvrages doivent être adressés au Directeur et non aux détenteurs de rubriques.

Responsabilité. — Les Auteurs sont seuls responsables de leurs articles.

DIRECTEUR

PAUL CHACORNAC